



Société Mutualiste d'Assurances Neutra
Rue de Joie 5 à 4000 Liège
N° d'entreprise : 0472.020.311
Tél. : 04 254 54 90 Fax : 04 254 54 37
Email : Info@neutrahospi.be

GARANTIES NEUTRA BASE AU 01/01/2015

Hospitalisation (180 jours maximum par année civile)

Max 1.000 € par an.

Hospitalisation de jour (facturation d'un maxi ou mini forfait)

Max 100 €/ hospitalisation.

Franchise annuelle

200 € / an (hors hospitalisation de jour).

Accouchement à domicile

100 €

Séjour en hôtel hospitalier

5 €/jour.

La stérilisation, la contraception, l'insémination artificielle et la conception in vitro non remboursées par l'INAMI

Remboursement de maximum 60 euros.

Territorialité

Remboursement uniquement pour les hospitalisations en Belgique.

Montant des primes mensuelles par ménage

Sans personne à charge*	5,14 €
Avec personne à charge*	7,20 €

(*) Selon la réglementation de l'A.M.I concernant les bénéficiaires repris à l'article 123 de l'AR du 03 juillet 1996.